

DOCUMENT D'INFORMATION 2016

Exercice clos le 31 décembre 2016

1000mercis®
Interactive Advertising & Marketing

SOMMAIRE

Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016	p. 3
Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016	p. 25
Rapport de gestion	p. 47
Rapports des Commissaires aux comptes	p. 60

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'exercice social a une durée de 12 mois et les comptes consolidés présentés sont relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Bilan Actif (4.1)

(en K€)	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Var.%
ACTIF IMMOBILISE (4.1.1/4.1.2)				
Ecart d'acquisition	2 934	3 589	-655	-18,3%
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	2 638	2 325	313	13,5%
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	33 832	34 200	-368	-1,1%
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	1 651	1 761	-110	-6,2%
	41 055	41 875	-820	-2,0%
ACTIF CIRCULANT (4.1.3)				
Créances				
Clients et comptes rattachés	19 257	19 421	-164	-0,8%
Autres créances et comptes de régularisation	3 205	4 320	-1 115	-25,8%
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	9 070	10 070	-1 000	-9,9%
Disponibilités	28 129	25 763	2 366	9,2%
	59 661	59 574	87	0,1%
TOTAL GENERAL	100 716	101 449	-733	-0,7%

Bilan Passif (4.1)

(en K€)	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Var %
CAPITAUX PROPRES (4.1.4)				
Capital	311	311		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 574	5 574		
Réserves	44 640	44 829	-189	-0,4%
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 109	5 586	523	9,4%
Subvention d'investissement	0	332	-332	-100,0%
	56 634	56 632	2	0,0%
Provisions	1	1	0	0,0%
	1	1	0	0,0%
DETTES (4.1.6)				
Emprunts et dettes financières	22 232	23 654	-1 422	-6,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	9 279	8 620	659	7,6%
Dettes fiscales et sociales	8 334	7 490	844	11,3%
Autres dettes	714	2 281	-1 567	-68,7%
Comptes de régularisation	3 522	2 771	751	27,1%
	44 081	44 816	-735	-1,6%
TOTAL GENERAL	100 716	101 449	-733	-0,7%

Compte de résultat (4.2)

(en K€)	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)	Variation	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4.2.1)	56 162	52 661	3 501	6,6%
Autres produits d'exploitation	3 084	1 661	1 423	85,7%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	59 247	54 322	4 925	9,1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	28 251	26 186	2 065	7,9%
Impôts, taxes et versements assimilés	902	664	238	35,8%
Salaires et traitements	17 991	15 233	2 758	18,1%
Dotations aux amortissements et provisions:	2 640	2 733	-93	-3,4%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	49 784	44 816	4 968	11,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 492	9 506	-14	-0,1%
	<i>16,9%</i>	<i>18,1%</i>		
RESULTAT FINANCIER (4.2.5)	-505	-475	-30	6,3%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 987	9 031	-44	-0,5%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (4.2.6)	6	-147	153	-1
Quote-part de résultat des S.M.E.	110	86	24	27,9%
Impôts sur les bénéfices	2 340	2 313	27	1,2%
RESULTAT NET (4.2.8)	6 763	6 657	106	1,6%
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	655	1 071	-416	-38,8%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	6 108	5 586	522	9,3%

Groupe 1000mercis

1. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du groupe 1000mercis sont établis conformément aux règles françaises et aux dispositions du Règlement CRC 99-02.

Au 31 décembre 2016 les sociétés du groupe 1000mercis détenues à 100 % sont consolidées en appliquant la méthode de l'intégration globale. La participation dans Albatross (détention 20 %) est consolidée en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis de la façon suivante (méthode du cours de clôture) :

Les postes du bilan sont convertis au cours de change de clôture,

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de l'exercice,

Les écarts de conversion résultant de l'écart entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments du bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat ont été portés dans le poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

Rappel de l'évolution de la livre sterling :

2014 : taux de clôture 1 £ = 1.28386 €	Taux moyen : 1 £ = 1.24003 €
2015 : taux de clôture 1 £ = 1.36249 €	Taux moyen : 1 £ = 1.37741 €
2016 : taux de clôture 1 £ = 1.16795 €	Taux moyen : 1 £ = 1.22115 €

Rappel de l'évolution du dollar US :

2014 : taux de clôture 1 \$ = 0.82366 €	Taux moyen : 1 \$ = 0.75253 €
2015 : taux de clôture 1 \$ = 0.91853 €	Taux moyen : 1 \$ = 0.90121 €
2016 : taux de clôture 1 \$ = 0.94867 €	Taux moyen : 1 \$ = 0.90367 €

Rappel de l'évolution du dollar de Hong-Kong :

2014 : taux de clôture 1 HKD = 0.10619 €	Taux moyen 2 ^{ème} semestre 2014 : 1 HKD = 0.10020 €
2015 : taux de clôture 1 HKD = 0.11852 €	Taux moyen : 1 HKD = 0.11625 €
2016 : taux de clôture 1 HKD = 0.12232 €	Taux moyen : 1 HKD = 0.11641 €

Taux de change du Dirham des Emirats Arabes Unis :

2015 : taux de clôture 1 AED = 0.25076 €	Taux moyen : 1 AED = 0.24682 €.
2016 : taux de clôture 1 AED = 0.25822 €	Taux moyen : 1 AED = 0.24667 €.

Les principales règles et les méthodes comptables appliquées par les sociétés du groupe sont les suivantes :

1.1 Immobilisations

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation de chaque société consolidée et la quote-part d'intérêts de 1000 mercis dans l'actif net résultant de l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le règlement ANC 2015-07 entré en vigueur le 1er janvier 2016 a modifié les règles relatives à l'amortissement des écarts d'acquisition. En application des nouvelles règles et compte tenu de l'évolution technologique rapide des marchés sur lesquels elle opère, 1000 mercis a considéré que son horizon d'investissement dans les filiales était d'une durée de 7 ans et que cette durée pouvait être retenue comme durée d'utilisation des écarts d'acquisition. Il en résulte que les plans d'amortissement des écarts d'acquisition, qui étaient dès l'origine calculés sur une durée de 7 ans, n'ont pas été modifiés en raison de l'entrée en vigueur des nouvelles règles.

Ainsi, les écarts d'acquisition des filiales Ocito, Matiro, Albatross sont amorti linéairement sur 7 ans, conformément aux hypothèses retenues et aux objectifs fixés lors de l'acquisition de la filiale consolidée.

Les frais liés aux acquisitions sont intégrés au coût d'acquisition pour la détermination de l'écart d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées d'acquisitions de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire.

Par ailleurs, la société développe en permanence des logiciels utiles à son exploitation.

Les dépenses engagées dans des projets de développement sont activées en immobilisations incorporelles lorsque ceux-ci sont individualisés, qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------------|------------------------------------------|
| - constructions (1) | durée de 3 à 28 ans selon les composants |
| - matériel informatique d'exploitation | 3 ans dégressif |
| - installations agencements | 5 à 10 ans linéaire |
| - matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire et dégressif |
| - mobilier | 4 à 5 ans linéaire |

(1) La décomposition des immeubles et les durées d'amortissement par composants ont été fixées sur la base du rapport d'un expert immobilier indépendant.

Immobilisations financières

Les titres de participation correspondent à la quote-part du groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence.

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés.

1.2 Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés.

1.3 Créesances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes à termes et de bons à moyen terme (3 à 4 ans) ainsi que de parts sociales souscrites auprès d'un établissement bancaire mutualiste. Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement fait l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure.

1.5 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de trois sources de revenus : la publicité interactive, le marketing interactif, et le marketing mobile.

1.5.1 1000mercis

1000mercis exerce son activité dans la publicité interactive et le marketing interactif.

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis ainsi que des activités de trading en RTB.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les médias interactifs ainsi que la mise en œuvre de programmes CRM pour le compte de la clientèle.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif. Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation. S'agissant des opérations de trading en RTB, le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement des coûts engagés.

1.5.2 Ocito

Ocito exerce son activité dans le marketing mobile :

Les recettes de marketing mobile proviennent de la mise en œuvre de campagnes publicitaires SMS et MMS et de services mobiles (sites mobile, application iPhone, Android...).

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de l'envoi des SMS et MMS, ou de la réalisation de la prestation, ou d'abonnement de frais de mises en place des campagnes publicitaires.

1.6 Listes de mariage et de naissance

La société exploite un site internet destiné à gérer des listes de mariage et des listes de naissance.

Pour l'activité liste de mariage, les participations financières des donateurs sont versées directement sur un compte bancaire isolé ouvert auprès d'un établissement de paiement partenaire agréé ACPR, Lemon Way, et non sur un compte bancaire de 1000mercis. De même, les retraits effectués par les mariés pour récupérer les participations financières leur revenant sont assurés par l'établissement de paiement. Ce prestataire dispose d'un « service de paiement » composé d'une infrastructure hébergée et sécurisée de gestion de comptes de paiements, sur lequel 1000mercis ne dispose pas de moyens de paiement. Ainsi, les fonds collectés sur les listes de mariage ne figurent plus au bilan de 1000mercis au 31 décembre 2016 (comptabilisés chez Lemon Way).

Pour l'activité liste de naissance, 1000mercis reçoit les fonds des donateurs sur un compte bancaire ouvert à son nom, les affecte par liste et les reverse aux bénéficiaires des dons. Néanmoins, ces fonds ne lui appartenant pas, ils figurent à l'actif en trésorerie en contrepartie d'une dette de même montant.

1.7 Engagements de retraite

Le groupe a pris l'option de ne pas comptabilisé ses engagements de retraite au passif du bilan. Les informations correspondantes figurent en engagements hors bilan (voir § 5.3). Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2. Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2016, le périmètre du groupe 1000mercis est inchangé par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Il est constitué par :

- la reprise de 100% du capital d'Ocito depuis mai 2008,
- la création de la filiale 1000mercis LTD (Royaume-Uni) en 2009 et la création de la filiale 1000mercis Inc (Etats-Unis) en 2012,
- l'acquisition de 100% du capital de la filiale Matiro en 2013,
- la création en juillet 2014 de la SCI Châteaudun, qui détient le siège de 1000mercis et de ses filiales françaises, située 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS. La SCI Châteaudun est fiscalement transparente et son résultat fiscal est donc intégré dans le résultat fiscal de 1000mercis,
- la prise de participation en septembre 2014 dans le groupe Albatross en réalisant l'acquisition de 20 % du capital social de la société Albatross Global Solution Ltd, société basée à Hong- Kong. Albatross est un groupe présent dans 19 pays et spécialisé dans les dispositifs in store et la mesure de la satisfaction client.
- La création en janvier 2015 de la filiale NUMBERLY DMCC, filiale étrangère basée à Dubaï dont elle détient 100% du capital social d'une valeur de 50 000 Dirham des Emirats Arabes Unis, soit 10 717 € au cours historique.

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation est constitué des huit sociétés suivantes :

<u>Nom de la société</u>	<u>Adresse du siège social</u>	<u>N° SIREN</u>	<u>% d'intérêts</u>
1000mercis	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS 429 621 311	société-mère	

Filiales consolidées par intégration globale

Ocito	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS 442 144 663	100 %
1000mercis Ltd	7, Portland Place Londres (Royaume Uni)	100 %
1000mercis Inc	33 West 19th street 4th Floor, New York (Etats-Unis)	100 %
Matiro	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS 521 194 426	100 %
SCI Châteaudun	28, rue de Châteaudun 75009 PARIS 803 373 422	100 %
Numberly DMCC	Almas Tower, Jumeirah Lakes Towers	100 %
	Sheikh Zahed Road Dubaï (Emirats Arabes Unis)	

Filiale consolidée par mise en équivalence

Albatross Global Solutions Ltd	5/F, B2B Centre, 35 Connaught Road West Sheung Wan (Hong-Kong)	20 %
--------------------------------	-------------------------------------------------------------------	------

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1 Bilan

3.1.1 Ecarts d'acquisition

	Au 31.12.2015	Augmentation	Diminution	Au 31.12.2016
Ecart d'acquisition	12 521 421			12 521 421
Amortissement	- 8 932 549	- 655 262		- 9 587 811
Valeur nette	3 588 872	- 655 262	-	2 933 610

L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Ocito a été déterminé de la manière suivante :

Coût d'acquisition des titres Ocito :	8 685 655 €
Capitaux propres au 1er mai 2008 :	-751 072 €
Ecart d'acquisition Ocito :	7 934 583 €

L'écart d'acquisition d'Ocito est amorti en totalité au 31/12/2016

L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Matiro a été déterminé de la manière suivante :

Coût d'acquisition des titres Matiro :	750 552 €
Capitaux propres au 1er juillet 2013 :	36 786 €
Ecart d'acquisition Matiro :	787 338 €

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 7 ans à compter de l'acquisition des titres Matiro en date du 2 juillet 2013. L'écart d'acquisition de Matiro est amorti à hauteur de 393 667 € au 31/12/2016 contre 281 191 € au 31/12/2015, soit une dotation de 112 476 € au titre de l'exercice 2016.

L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Albatross Global Solutions a été déterminé de la manière suivante :

Coût d'acquisition des titres Albatross :	4 520 889 €
Quote-part de capitaux propres (20%) au 1er septembre 2014 :	-721 389 €
Ecart d'acquisition Albatross :	3 799 500 €

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 7 ans à compter de l'acquisition des titres Albatross en date du 5 septembre 2014. L'écart d'acquisition d'Albatross est amorti à hauteur de 1 259 561 € au 31/12/2016 contre 716 775 € au 31/12/2015, soit une dotation de 542 786 € au titre de l'exercice 2016.

3.1.2 Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

	Au 01.01.2016	Entrée de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	5 160 108		1 357 610	285 136	6 232 582
Immobilisations corporelles	39 144 320		1 182 894	9 134	40 318 080
Immobilisations financières	1 761 341		197 010	306 844	1 651 507
Total	46 065 769	-	2 737 514	601 114	48 202 169

Amortissements

	Au 01.01.2016	Entrée de Périmètre	Dotations	Reprises	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	2 835 056		987 626	228 292	3 594 390
Immobilisations corporelles	4 943 981		1 551 379	9 117	6 486 243
Immobilisations financières					-
Total	7 779 037	-	2 539 005	237 409	10 080 633

Immobilisations nettes

	Au 01.01.2016	Entrée de Périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	2 325 052		369 984	56 844	2 638 192
Immobilisations corporelles	34 200 339		- 368 485	17	33 831 837
Immobilisations financières	1 761 341		197 010	306 844	1 651 507
Total	38 286 732	-	198 509	363 705	38 121 536

Détail des immobilisations incorporelles et corporelles au 31.12.2016

	Montant brut	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'acquisition siège social	2 609 242	- 1 277 283	1 331 959	
Fonds de commerce	51 000	-	51 000	
Sites et logiciels	2 494 050	- 2 317 107	176 943	1 à 3 ans linéaire
Immobilisations incorporelles en cours	1 078 289		1 078 289	
Sous-total incorporelles	6 232 581	- 3 594 390	2 638 191	
Terrain 28 rue de Châteaudun 75010	17 500 000	-	17 500 000	Non applicable
Immeuble 28 rue de Châteaudun 75012	17 710 442	- 2 647 197	15 063 245	3 à 28 ans linéaire
Matériel d'exploitation	48 807	- 33 194	15 613	3 ans dégressif
Installations Agencements	872 192	- 626 651	245 541	5 à 10 ans linéaire
Matériel informatique	3 664 517	- 3 045 308	619 209	3 ans linéaire et dégressif
Mobilier	168 438	- 133 891	34 547	4 à 5 ans linéaire
Immobilisation corporelles en cours	353 680	-	353 680	
Sous-total corporelles	40 318 076	- 6 486 241	33 831 835	
Total	46 550 657	- 10 080 631	36 470 026	

Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :

- d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire ; de dépenses liées au développement d'outils logiciels utiles à l'exploitation. Ces dépenses sont amorties sur une durée de 3 ans en linéaire.

A compter du 1er janvier 2016, les coûts de développements engagés dans le cadre d'un projet spécifique dont les débouchés commerciaux sont attendus à partir de 2017 ont été activés. Les dépenses engagées en 2016 au titre de ces développements se sont élevés à 1 078 289 €.

Le 30 juillet 2014, 1000mercis a acquis l'immeuble qui héberge son siège social situé 28, rue de Châteaudun 75009 Paris pour 35 millions d'euros hors droits.

La valeur de l'immeuble a été comptabilisée et amortie par composants selon le rapport de l'expert immobilier indépendant désigné par la société. La valeur des composants et leur durée d'amortissement sont les suivantes :

Composant	Valeur	Durée d'amortissement
Terrain	17 500 000	non applicable
Structure/Plancher/Réseaux	6 300 000	28 ans linéaire
Huisseries/Menuiseries extérieures	3 500 000	26 ans linéaire
Etanchéité/Ravalement	7 000 000	14 ans linéaire
Ascenseurs éléments techniques	700 000	3 ans linéaire

Les frais d'acquisition du siège social sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles pour 2 609 242 € et sont amortis sur 5 ans.

Détail des participations au 31.12.2016

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Titres mis en équivalence	1 064 156	1 177 081
Total	1 064 156	1 177 081

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part de 1000 mercis dans les capitaux propres au 31 décembre 2016 de la société Albatross Global Solutions Ltd, filiale détenue à 20 % depuis le 5 septembre 2014.

Détail des autres immobilisations financières au 31.12.2016

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Dépôts de garantie	128 091	169 155
Prêts 1% construction	138 234	176 754
Créances immobilisées (1)	430 861	127 017
Autres		1 500
Total	697 186	474 426

(1) Au 31 décembre 2016, les créances immobilisées incluent à hauteur de 127 K€ la somme mise à disposition de Gilbert Dupont en exécution du contrat de liquidité (cf. note sur les capitaux propres).

3.1.3 Actif circulant

Créances clients et comptes rattachés

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Clients et comptes rattachés	20 191 339	19 685 199
Provision pour créances douteuses	- 769 695	- 427 872
Avances et accomptes versés		-
Total	19 421 644	19 257 327

Autres créances et comptes de régularisation

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Personnel et organismes sociaux	20 575	10 918
Créances CIR, CICE, TVA déductible	1 899 042	1 962 739
Etat impôts sur les sociétés	1 497 605	714 343
Impôt différé actif	186 825	108 641
Autres et comptes de régularisation	30 221	
Ecart de conversions filiales étrangères	-84 735	-156 665
Charges constatées d'avance	769 334	508 543
Total	4 318 867	3 148 519

Les créances sont à échéance de moins d'un an pour 2 873 872 € et à plus d'un an pour 331 543 € correspondant à une créance relative à une subvention à recevoir.

Les charges constatées d'avance sont à échéance de moins d'un an.

Trésorerie

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
FCP monétaires et certificats de dépôts (1)	10 069 954	9 069 954
Comptes courants bancaires (2)	23 955 694	27 973 209
Trésorerie propre du groupe	34 025 648	37 043 163
Compte courant "1000mercis mariage"	1 667 518	
Compte courant "Dis merci à la dame"	139 923	155 278
Trésorerie gérée pour le compte de la clientèle (3)	1 807 441	155 278
Total	35 833 089	37 198 441

(1) Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur cours historique.

Le portefeuille de FCP de trésorerie s'élève à 69 9540 €. Les plus-values latentes au 31 décembre 2016 sont non significatives. Le montant placé en certificats de dépôt s'élève à 8 500 000 €. Le montant placé en parts sociales auprès d'un établissement bancaire mutualiste s'élève à 500 000 €.

(2) Les fonds comprennent désormais les créances rattachées au contrat d'intermédiation avec Gilbert Dupont

(3) Les dons perçus sont déposés sur un compte bancaire distinct au titre duquel la société dispose de moyens de paiements limités à la seule faculté d'opérer des virements entre comptes. A compter du 31.12.2016, le compte courant des listes de mariage n'est plus comptabilisé au bilan du groupe.

(3) Les fonds reçus et versés dans le cadre des listes de mariage ne transitent plus par des comptes bancaires ouverts au nom de 1000Mercis mais par un établissement de paiement, ils ne figurent plus au bilan de 1000Mercis au 31 décembre 2016.

3.1.4 Capitaux propres

Variation des capitaux propres au 31.12.2016

	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Subventions d'investissements	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Apport initial en capital	21 000	42 000					42 000
Augmentations de capital	3 429 210	303 021	5 573 905				5 876 926
Réduction de capital	(365 600)	(36 560)		(9 103 440)			(9 140 000)
Emission de bons de souscriptions			3				3
Attribution d'actions gratuites	34 434	3 443		(3 443)			
Accumulation des résultats antérieurs jusqu'au 31.12.2014 (1)				54 141 831			54 141 831
Ecart de conversion				417 295			417 295
Actions propres				(409 602)			(409 602)
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2015					331 543	5 585 735	5 585 735
Subventions d'investissement							331 543
Autres mouvements				(213 625)			(213 625)
Au 31.12.2015	3 119 044	311 904	5 573 908	44 829 011	331 543	5 585 735	56 632 102
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2015				5 585 735		(5 585 735)	
Entrée de périmètre							
Attribution d'actions gratuites							
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2016						6 108 294	6 108 294
Ecart de conversion				(208 188)			(208 188)
Distribution de dividendes				(922 703)			(922 703)
Actions propres				(4 639 187)			(4 639 187)
Boni mali sur actions propres				(4 295)			(4 295)
Subvention d'investissement					331 543		(331 543)
Autres mouvements							
Au 31.12.2016	3 119 044	311 904	5 573 908	44 640 373	0	6 108 294	56 634 480

(1) La réserve légale s'élève à 34 621 €.

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1^{er} octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en numéraire, a été affectée au compte de liquidité.

A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 1 934 609 € et à des ventes d'actions propres pour 1 950 838 € au cours de l'exercice 2015.

Au 31 décembre 2016, 1000mercis possède 2 485 actions propres pour une valeur de 107 678 € et détient une créance de 127 017 € affectée au compte de liquidité.

Les actions propres ont été imputées sur les capitaux propres consolidés pour 107 678 €.

Depuis le 15 janvier 2013 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat d'intermédiation concernant un programme de rachat d'actions. Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 2015, avec une somme de 600 000 euros, en espèces, affectée au compte de liquidité.

Un contrat de rachat de ses actions a été mis en œuvre dans la limite de 10% de son capital, conformément aux dispositions de l'article 225-209 du code de commerce. L'AMF ayant été dûment informé du programme de rachat, dans les formes prescrites par le règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003.

A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 278 255 € au cours de l'exercice 2015, et à des achats pour 4 662 857 € au cours de l'exercice 2016.

Depuis la mise en œuvre du contrat de rachat, aucune cession d'action n'a été constatée.

Au 31 décembre 2016, 1000mercis possède 130 665 actions propres pour une valeur de 4 941 111 € et détient une créance de 2 647 031 € affectée au compte de liquidité.

Les actions propres ont été imputées sur les capitaux propres consolidés pour 4 941 111 €.

Instruments dilutifs

Plans d'attribution gratuite d'actions

Les plans A et B ont été entièrement soldés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le plan C a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le plan E a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le plan D a été partiellement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 : 200 actions ont été annulées en 2014.

Le plan F a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2015 a, dans sa première résolution, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer gratuitement des actions de la Société existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital social.

Le conseil d'administration réuni le 14 juin 2016, a arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

Plan « Impact Player »

- date d'attribution : 1^{er} juillet 2016, 1^{er} janvier 2017 ou 1^{er} juillet 2017 ;
- période d'acquisition : deux (2) ans à compter de la date d'attribution ;
- période de conservation : non applicable ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et condition de performance pour l'attribution supplémentaire d'actions basée sur la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CSRQ** ») ;
- nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 20.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

Plan Special Impact Player

- date d'attribution : 1^{er} juillet 2016 ;
- périodes d'acquisition : deux (2) ans à compter de la date d'attribution pour un tiers de l'Attribution de Base et trois (3) ans à compter de la date d'attribution pour les Autres Actions Attribuées Définitivement ;
- période de conservation : non applicable ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (i) financières basées sur le chiffre d'affaires 2018 et l'EBITDA 2018 et (ii) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice CRQ ;
- nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 150.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

	Plan "Impact Player"	Plan "Special Impact Player"	TOTAL
SOLDE AU 31.12.2015	-	-	-
Attribution	5 920	73 050	78 970
Exercice	-	-	-
Annulation	-640	-2 800	-7440
Solde au 31.12.2016	5 280	70 250	71 530

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

	Plan 1	Plan 2	Plan Alpha	Plan Bêta	Total
Solde au 31.12.2015	63 600	64 200	17 710	62 200	207 710
Attribution	-	-	-	-	-
Exercice	-	-	-	-	-
Annulation (non exercée)	- 6 050	- 64 200	- 1 300	- 62 200	- 133 750
Solde au 31.12.2016	57 550	-	16 410	-	73 960

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2013 de la société 1000Mercis a, dans sa dix-septième résolution, conféré sa compétence au conseil d'administration en vue d'émettre gratuitement, en une ou plusieurs tranches distinctes, un nombre maximum de 140.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés.

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 juin 2013 aux fins de faire usage de cette délégation de compétence, arrêter le présent plan d'attribution de BSPCE conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée.

Nombre maximal de BSPCE : 140.000 BSPCE répartis en deux tranches (BSPCE 1 et BSPCE 2)

Période de conservation :

1. BSPCE 1 : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
 2. BSPCE 2 : quatre (4) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- période d'exercice : trois (3) ans à compter de l'expiration de la période de conservation ;
 - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performance ;
 - nombre de BSPCE maximal pouvant être attribuées : 140.000 BSPCE, donnant droit à la souscription de 140.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
 - Prix d'exercice : 43 €

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 de la société 1000Mercis a, dans sa onzième résolution, conféré sa compétence au conseil d'administration en vue d'émettre gratuitement, en une ou plusieurs tranches distinctes, un nombre maximum de 80.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE 2014 ») au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés.

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 juillet 2014 aux fins de faire usage de cette délégation de compétence, arrêter le présent plan d'attribution de BSPCE conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée.

Nombre maximal de BSPCE : 80.000 BSPCE répartis en deux tranches (BSPCE Alpha et BSPCE Bêta)

Période de conservation :

- 3. BSPCE Alpha : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- 4. BSPCE Bêta : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- période d'exercice : trois (3) ans à compter de l'expiration de la période de conservation ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performance ;
- nombre de BSPCE maximal pouvant être attribuées : 80.000 BSPCE, donnant droit à la souscription de 80.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
- Prix d'exercice : 47 €

i. Provisions pour risques et charges et IDP

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Provision pour perte de change	1 464	1 684
Total	1 464	1 684

ii. Dettes

Dettes financières

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Emprunt pour l'acquisition du siège social	23 305 221	21 904 627
Autres emprunts bancaires à moins d'un an	5 200	-
Intérêts courus sur emprunts	112 030	105 297
Concours bancaires	21 254	2 539
Dépôts reçus	211 050	219 668
Total	23 654 755	22 232 131

L'acquisition du siège social de 1000mercis a fait l'objet d'un financement bancaire d'un montant de 25 millions d'euros sur 15 ans au taux fixe de 2.90%.

La ventilation du solde de l'emprunt par annuité est la suivante :

Montant emprunté	25 000 000
Remboursements sur les exercices précédents	1 694 779
Remboursement sur l'exercice	1 400 594
Solde de l'emprunt au 31 décembre 2016	21 904 627
Échéance à moins d'un an	1 441 655
Échéance entre 1 et 5 ans	6 201 843
Échéance à plus de 5 ans	14 261 128

Les dépôts reçus correspondent aux dépôts de garantie versés par les locataires extérieurs au groupe de l'immeuble du 28 rue de Châteaudun 75009 Paris.

Dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	8 583 179	9 278 694
Autres	36 361	-
Total des Fournisseurs et comptes rattachés	8 619 540	9 278 694

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Dettes sociales	2 634 401	2 926 586
Dettes fiscales	4 710 610	5 407 439
Impôts différés passif	38 564	-
Impôt sur les sociétés	106 089	-
Total des dettes fiscales et sociales	7 489 664	8 334 025

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Etat impôt sur les sociétés	-	-
Différences de conversion	12 111	3 562
Avoirs à établir	356 070	439 634
Listes de mariage et de naissance	1 830 814	166 259
Espaces publicitaires	73 903	71 234
Autres	7 769	32 800
Total des autres dettes	2 280 667	713 489

Les dettes sont à échéance de moins d'un an pour 18 326 208 €.

Comptes de régularisation

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Produits constatés d'avance	2 771 013	3 521 827
Total des comptes de régularisations	2 771 013	3 521 827

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation.

b. Compte de résultat

4.2.1 Chiffre d'affaires

	Au 31.12.2015	%	Au 31.12.2016	%
Publicité interactive (1000mercis)	13 728 874	26%	16 087 000	29%
Marketing interactif (1000mercis)	21 480 856	41%	22 431 000	40%
Marketing mobile (1000mercis-ocito)	17 451 286	33%	17 644 000	31%
Total	52 661 016	100%	56 162 000	100%

4.2.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits correspondent principalement aux loyers des locataires d'appartements de l'immeuble de la SCI CHATEAUDUN, qui est également le siège social de 1000Mercis

4.2.3 Autres charges d'exploitation

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Charges facturées par les partenaires	2 464 880	4 379 791
Charges facturées par les opérateurs et reversements clients	11 668 771	11 399 510
Achats média RTB	5 024 029	6 727 243
Autres achats et charges externes	6 809 192	5 243 039
Autres charges	213 694	501 098
Total	26 180 566	28 250 681

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société 1000mercis (programme Email Attitude) et aux dépenses d'affiliation.

Les charges facturées par les opérateurs et reversements clients correspondent à des achats de SMS, aux abonnements et frais de gestion, ainsi qu'aux achats d'études et de prestations aux opérateurs de télécommunications supportés par la société Ocito.

4.2.4 Charges de personnel

- Salaires / charges sociale :

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Salaires	10 576 926	12 394 729
Charges sociales	4 656 401	5 596 612
Total	15 233 327	17 991 341

Un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 336 187 € a été comptabilisé en déduction des frais de personnel. Les sociétés du groupe n'ont demandé aucun préfinancement au titre de cette créance.

Le produit constaté sur l'exercice précédent pour un montant de 338 083 € a été affecté au financement du besoin en fonds de roulement.

– Rémunération des dirigeants :

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	347 127	351 333
Total	347 127	351 333

i. Résultat financier

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Plus-values de cession de valeurs mobilières de placement	220 079	178 920
Charges d'intérêts des emprunts	- 695 748	- 657 728
Gains/(pertes) de change	- 47 243	- 60 092
Autres produits et charges financières	48 029	34 184
Total	- 474 883	- 504 716

ii. Résultat exceptionnel

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Diverses régularisations	- 147 017	5 925
Eléments actifs cédés		
Total	- 147 017	5 925

iii. Impôt sur les sociétés

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Impôts sur les sociétés	2 766 747	2 921 496
Crédits d'impôt	- 596 336	- 623 386
Impôts différés	143 240	41 767
Total	2 313 651	2 339 877

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique :

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Résultat consolidé	5 585 735	6 108 294
Amortissement des écarts d'acquisition	1 070 878	655 262
Impôt sur les résultats	2 313 651	2 339 876
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 85 883	- 109 882
Résultat consolidé avant impôt	8 884 381	8 993 550
Taux d'impôt courant en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique	2 961 460	2 997 850
Impact des différences permanentes	- 87 171	- 90 796
Impact des différences liées aux crédits d'impôts	- 596 336	- 623 386
Impact des autres différences (dont contribution sociale)	35 698	56 209
Charge d'impôt du groupe	2 313 651	2 339 877

4.2.8 Résultat net par action

Nombre d'actions et éléments dilutifs

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Nombre d'actions composant le capital social	3 119 044	3 119 044
Plan d'attribution d'actions gratuites	-	71 530
BSPCE	207 710	73 960
Nombre d'actions en dilué	3 326 754	3 264 534

Résultat net comptable par action

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Résultat net	5 585 735	6 108 294
Nombre d'actions	3 119 044	3 119 044
Résultat net par action	1,79	1,96

Résultat net comptable par action dilué

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Résultat net	5 585 735	6 108 294
Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs	3 326 754	3 264 534
Résultat net par action	1,68	1,87

5. Autres informations

5.1 Tableau des flux de trésorerie consolidés

en K €	Exercice 2015	Exercice 2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 586	6 109
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	-86	-110
Elimination des charges et produits sans incidences sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-2	
Amortissements et provisions	2 546	2 208
Amortissements des écarts d'acquisition	1 071	655
Résultat des cessions d'immobilisations	0	-4
Variation des impôts différés	143	42
Capacité d'autofinancement	9 258	8 900
 Encaissements (décaissements) liés à l'impôt sur les sociétés	 94	 889
 Décalage de trésorerie hors impôt sur les sociétés (1)	 -1 023	 2 513
 Flux de trésorerie liés à l'exploitation	 8 329	 12 302
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-335	-1 358
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-332	-1 122
Immobilisations financières	-655	219
Variation du périmètre	-29	0
 Trésorerie liée aux opérations d'investissements	 -1 351	 -2 261
Subventions reçues		
Souscription/(remboursements) d'emprunts	-1 417	-1 404
Dividendes	-934	-888
Autocontrôle	12	-4 639
 Trésorerie résultant des opérations de financement	 -2 339	 -6 931
Incidences des variations de cours de devises	124	-75
 Variation de trésorerie	 4 763	 3 035
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (1)	29 242	34 006
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (1)	34 006	37 041
Variation du compte courant bancaire bloqué pour compte de la clientèle (1)	1 149	15

(1) Hors comptes listes de mariages.

5.2 Effectif

L'effectif moyen de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 301 salariés dont 239 cadres contre 272 salariés (dont 222 cadres) au 31 décembre 2015.

5.3 Engagements hors bilan

Engagement de garantie assorti de sûretés réelles

En juillet 2014, 1000mercis a créé la SCI Châteaudun pour l'acquisition de l'immeuble où sont domiciliés les sièges sociaux de 1000mercis et de ses filiales françaises, sis 28 rue de Châteaudun 75009 Paris, dont elle détient 100 % capital social.

1000mercis a nanti les titres détenus au capital de la SCI Châteaudun pour un montant de 15 005 000 € en garantie du remboursement de l'emprunt contracté par cette dernière, qui s'élève à 21 904 627 € au 31 décembre 2016.

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2016. L'engagement de 1000mercis, Ocito et Matiro au titre des indemnités de fin de carrière est estimé à 407 889 € au 31 décembre 2016. L'engagement de retraite de 1000mercis LTD est non significatif, compte tenu de la faiblesse de l'effectif de la filiale, l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société.

Hypothèses de calculs retenues :

- Table de mortalité INSEE 2013
- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein,
- Taux d'évolution des salaires de 3 % par an,
- Taux fort de turn-over,
- Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA au 31/12/2016 : 1.31 %.

De même compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés du groupe, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

5.4 Parties liées

Il n'existe pas de transaction, au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce, effectuées par la société consolidante ou une société incluse dans le périmètre de consolidation avec des parties liées, qui soient externes au groupe consolidé et qui n'aient pas été conclues à des conditions normales du marché.

5.5 Evénements post clôture

Néant.

5.6 Honoraire des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 118 510 € pour l'exercice 2016.

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

BILAN ACTIF						
ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	2 283 310	2 156 055	127 255	329 402	-202 147 -61.37
	Autres immobilisations incorporelles	978 528		978 528		978 528
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	4 462 148	3 625 557	836 591	588 406	248 185 42.18
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence	28 840 306		28 840 306	28 838 806	1 500 0.01
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	176 754		176 754	138 234	38 520 27.87
	Autres immobilisations financières	5 485 522	3	5 485 519	1 117 135	4 368 384 391.03
	Total II	42 226 568	5 781 615	36 444 953	31 011 984	5 432 969 17.52
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	15 099 632	351 994	14 747 638	13 782 410	965 228 7.00
	Autres créances	3 680 933		3 680 933	3 958 192	-277 259 -7.00
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	1 500 000	-1 000 000 -66.67
	Disponibilités	19 576 694		19 576 694	14 225 594	5 351 100 37.62
	Charges constatées d'avance (3)	663 897		663 897	509 232	154 665 30.37
	Total III	39 521 157	351 994	39 169 163	33 975 429	5 193 734 15.29
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)	1 684		1 684	1 464	221 15.07
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	81 749 409	6 133 609	75 615 800	64 988 876	10 626 924 16.35

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 311 904)	311 904	311 904		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 573 908	5 573 908		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserve				
	Réserve légale	34 621	34 621		
	Réerves statutaires ou contractuelles				
	Réerves réglementées				
	Autres réserves	2	2		
	Report à nouveau	41 105 188	37 866 080	3 239 108	8.55
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 896 189	4 160 363	735 826	17.69
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		331 543	-331 543	-100.00
	Provisions réglementées		115 689	-115 689	-100.00
	Total I	51 921 813	48 394 111	3 527 702	7.29
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
	Provisions pour risques	1 684	1 464	221	15.07
DETTES (1)	Provisions pour charges				
	Total III	1 684	1 464	221	15.07
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 521	21 241	-18 720	-88.13
	Emprunts et dettes financières diverses	6 418 798	455 762	5 963 036	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 895 389	6 283 358	612 032	9.74
	Dettes fiscales et sociales	6 262 180	5 318 300	943 880	17.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	841 195	2 171 711	-1 330 516	-61.27
	Produits constatés d'avance (1)	3 269 903	2 331 062	938 841	40.28
	Total IV	23 689 986	16 581 433	7 108 552	42.87
	Ecarts de conversion passif (V)	2 317	11 868	-9 551	-80.47
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	75 615 800	64 988 876	10 626 924	16.35

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016			Exercice N-1 31/12/2015		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	38 136 945	733 608	38 870 553	34 646 983		4 223 570	12.19
Chiffre d'affaires NET	38 136 945	733 608	38 870 553	34 646 983		4 223 570	12.19
Production stockée							
Production immobilisée				978 528		978 528	
Subventions d'exploitation				22 989	53 083	-30 094	-56.69
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				493 098	384 520	108 578	28.24
Autres produits				50 960	8 383	42 577	507.92
Total des Produits d'exploitation (I)			40 416 128		35 092 969	5 323 159	15.17
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *				17 926 907	15 329 614	2 597 293	16.94
Impôts, taxes et versements assimilés				718 613	599 323	119 290	19.90
Salaires et traitements				9 804 449	8 776 568	1 027 881	11.71
Charges sociales				4 467 736	4 020 152	447 584	11.13
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				855 580	969 460	-113 881	-11.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				93 045	64 321	28 724	44.66
Dotations aux provisions							
Autres charges				717 171	386 258	330 912	85.67
Total des Charges d'exploitation (II)			34 583 500		30 145 697	4 437 803	14.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)				5 832 628	4 947 272	885 356	17.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	33 482		33 482	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 798	12 203	-10 405	-85.27
Défauts et pertes de change	48 504	37 735	10 769	28.54
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	54 889	125 925	-71 035	-56.41
Total V	138 674	175 862	-37 188	-21.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 688	1 798	-110	-6.13
Intérêts et charges assimilées (4)	1 215	1 722	-507	-29.45
Défauts et pertes de change	68 079	101 470	-33 391	-32.91
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 872	20 343	-15 471	-76.05
Total VI	75 854	125 333	-49 479	-39.48
2. Résultat financier (V-VI)	62 820	50 529	12 291	24.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 895 448	4 997 801	897 646	17.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	356 828	124 503	232 325	186.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	117 082		117 082	
Total VII	473 910	124 503	349 407	280.64
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	767	153 630	-152 864	-99.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28 227	64 860	-36 633	-56.48
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	28 993	218 490	-189 497	-86.73
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	444 916	-93 987	538 904	573.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	378 926	69 705	309 221	443.61
Impôts sur les bénéfices (X)	1 065 249	673 746	391 503	58.11
Total des produits (I+III+V+VII)	41 028 712	35 393 334	5 635 377	15.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 132 523	31 232 971	4 899 551	15.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 896 189	4 160 363	735 826	17.69

S.A. 1000mercis

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'exercice social a une durée de 12 mois et les comptes présentés sont relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent, couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

I. Principes et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC du 4 novembre 2016, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général et le Code de Commerce.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations
- les créances
- les provisions

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Les règles et les méthodes comptables qui méritent d'être précisées sont les suivantes :

A. Immobilisations

1. Immobilisations incorporelles

- Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées d'acquisitions de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire.

La marque 1000mercis, ayant été créée par la société n'est pas valorisée dans les comptes.

- Coûts de développement.

Les dépenses engagées dans des projets de développement sont activées en immobilisations incorporelles lorsque ceux-ci sont individualisés, qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- installations agencements	6 ans 2/3 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique	3 ans linéaire et dégressif
- mobilier	5 ans linéaire

La méthode d'amortissement dégressif pour le matériel de bureau et informatique a été retenue pour les acquisitions à compter de l'exercice clos le 30 juin 2005. Cette méthode est considérée comme adaptée à l'activité de la société et au rythme d'utilisation des biens.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut, le cas échéant, une estimation des effets de la clause de révision de prix prévue dans l'acte d'acquisition.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charge.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'utilité des titres de participation devient inférieure à leur coût d'entrée, les moins values latentes font l'objet de dépréciations. La valeur d'utilité est appréciée principalement par la méthode des flux futurs de trésorerie (discounted cash-flow)

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés ainsi que des créances et actions propres :

- détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de bourse Gilbert Dupont,
- détenues dans le cadre du contrat d'intermédiation relatif à un programme de rachat d'actions, confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016, la trésorerie non consommée affectée au programme de rachat d'action, auparavant classée en immobilisations financières, est désormais classée en disponibilités

B. Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés au 31 décembre 2016. L'inventaire des commandes en cours à cette date conduit à considérer que cette valeur est peu significative.

C. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

D. Disponibilités

Les disponibilités incluent les sommes mises à disposition de la société attributaire du mandat d'intermédiation dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

E. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de parts sociales souscrites auprès d'un établissement bancaire mutualiste.

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure

F. Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux sources de revenus : la publicité interactive et le marketing interactif.

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis ainsi que des activités de trading en RTB.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les médias interactifs pour le compte de la clientèle, à exploiter pour le compte de clients des programmes CRM et concevoir et mettre en place des Data Management Platform pour le compte de clients.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif. Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation.

S'agissant des opérations de trading en RTB, le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement des coûts engagés.

G. Listes de mariage et de naissance

La société exploite un site internet destiné à gérer des listes de mariage et des listes de naissance.

Pour l'activité liste de mariage, les participations financières des donateurs sont versées directement sur un compte bancaire isolé ouvert auprès d'un établissement de paiement partenaire agréé ACPR, Lemon Way, et non sur un compte bancaire de 1000mercis. De même, les retraits effectués par les mariés pour récupérer les participations financières leur revenant sont assurés par l'établissement de paiement. Ce prestataire dispose d'un « service de paiement » composé d'une infrastructure hébergée et sécurisée de gestion de comptes de paiements, sur lequel 1000mercis ne dispose pas de moyens de paiement. Ainsi, les fonds collectés sur les listes de mariage ne figurent plus au bilan de 1000mercis au 31 décembre 2016 (comptabilisés chez Lemon Way).

Pour l'activité liste de naissance, 1000mercis reçoit les fonds des donateurs sur un compte bancaire ouvert à son nom, les affecte par liste et les reverse aux bénéficiaires des dons. Néanmoins, ces fonds ne lui appartenant pas, ils figurent à l'actif en trésorerie en contrepartie d'une dette de même montant.

II. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

III. Notes sur le bilan et le compte de résultat

A - Bilan

1. Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

	Au 31.12.2015	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	2 280 645	230 995	228 329	2 283 311
Immobilisations incorporelles en cours	-	978 528		978 528
Immobilisations corporelles	3 791 524	670 623		4 462 147
Immobilisations financières	30 094 510	6 705 525	2 297 452	34 502 582
Total	36 166 679	8 585 670	2 525 781	42 226 568

Amortissements

	Au 31.12.2015	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	1 951 242	433 142	228 329	2 156 055
Immobilisations corporelles	3 203 119	422 438		3 625 557
Immobilisations financières	-			-
Total	5 154 361	855 580	228 329	5 781 612

Ventilation des amortissements dérogatoires

	Au 31.12.2015	Dotation	Reprise	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	115 689		115 689	-
Immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations financières	-			-
Total	115 689	-	115 689	-

Immobilisations nettes

	Au 31.12.2015	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2016
Immobilisations incorporelles	329 402	230 995	433 142	127 255
Immobilisations incorporelles en cours	-	978 528		978 528
Immobilisations corporelles	588 406	670 623	422 438	836 591
Immobilisations financières (1)	30 094 510	6 705 525	2 297 452	34 502 583
Total	31 012 318	8 585 671	3 153 032	36 444 957

(1) une dépréciation des actions propres a été constituée à hauteur de 3 €

Détail des immobilisations et amortissements corporels et incorporels au 31.12.2016

	Montant brut	Amortissement	Valeur nette	Durée
Sites et logiciels	2 283 310	2 156 055	127 255	1 à 3 ans linéaire
Immobilis. En-cours incorporelles	978 528		978 528	
Installations Agencements	870 697	625 155	245 542	6 ans 2/3 à 10 ans linéaire
Matériel informatique	3 429 042	2 872 119	556 923	3 ans linéaire et dégressif
Mobilier	162 409	128 283	34 126	5 ans linéaire
Total	7 723 986	5 781 612	1 942 374	0

A compter du 1er janvier 2016, les coûts de développements engagés dans le cadre d'un projet spécifique dont les débouchés commerciaux sont attendus à partir de 2017 ont été activés. Les dépenses engagées en 2016 au titre de ces développements se sont élevés à 978 528 €.

Détail des immobilisations financières au 31.12.2016

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Titres de participation (1)	28 838 806	28 840 305
Prêts effort de construction	138 234	176 754
Dépôt de garantie locaux	226 762	227 305
Autres dépôt de garantie	50 245	82 411
Créances immobilisées	430 861	127 017
Actions propres (2)	409 602	5 048 790
Total brut	30 094 510	34 502 581
Dépréciations actions propres	- 334	- 3
Total net	30 094 176	34 502 578

(1) Les titres de participation se ventilent comme suit à fin 2016 :

	% détention	Valeur brute
Fantaleague	5%	1 500
Numberly DMCC	100%	10 717
Albatross Global Solutions Ltd	20%	4 500 000
Matiro	100%	700 000
1000Mercis Inc	100%	1 565
1000Mercis Ltd	100%	1 173
Ocito	100%	8 620 360
Sous-total filiales opérationnelles		13 835 315
SCI Châteaudun	100%	15 004 990
Total titres de participation		28 840 305

(2) Les actions propres sont composées d'actions acquises dans le cadre du :

	Nb d'actions	Valeur
Contrat d'intérmédiation	130 665	4 941 111
Contrat de liquidité	2 485	107 679
Total actions propres	133 150	5 048 790

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1^{er} octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en espèces, a été affectée au compte de liquidité. A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 1 934 609 € et à des ventes d'actions propres pour 1 950 838 € au cours de l'exercice 2016.

La valorisation de ces actions au cours moyen au 31 décembre 2016 s'élève à 107 675 €.

Depuis le 15 janvier 2013, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat d'intermédiation concernant un programme de rachat d'actions. Ce contrat prévoit un rachat de ses actions dans la limite de 10% de son capital, conformément aux dispositions de l'article 225-209 du code de commerce. L'AMF ayant été dûment informé du programme de rachat, dans les formes prescrites par le règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003.

Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 2015, avec une somme de 600 000 euros, en espèces, affectée au compte de liquidité (classée en immobilisations financières).

Au 31 décembre 2016 le solde disponible du compte de liquidité s'élève à 2 647 030 € contre 321 077 € au 31 décembre 2015. Le montant du compte de liquidité figure dans les disponibilités au 31 décembre 2016.

A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 278 255 € au cours de l'exercice 2015, et à des achats pour 4 662 857 € au cours de l'exercice 2016.

Depuis la mise en œuvre du contrat de rachat, aucune vente d'action n'a été constatée.

La valorisation de ces actions au cours moyen au 31 décembre 2016 s'élève à 5 661 714 €.

2. Actif circulant

2.1. Clients et comptes rattachés

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Clients et comptes rattachés	14 431 671	15 037 191
Clients factures à établir	25 980	62 442
Provision pour créances douteuses	- 675 241	- 351 994
Total	13 782 410	14 747 638

Les créances clients sont à échéance de moins d'un an.

Au titre de l'exercice une dotation pour dépréciation des comptes clients a été constatée à hauteur de 93 045 € et les reprises de provisions de l'exercice s'élèvent à 416 291 euros.

2.2. Autres créances

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Fournisseurs	-	495 107
Etat	3 101 963	2 204 994
Créances rattachées à des participations	835 592	969 457
Autres	20 638	11 374
Total	3 958 193	3 680 931

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an pour 3 349 388 € et à plus d'un an pour une créance de 331 543 € relative à une subvention à recevoir.

3. Trésorerie

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Sicav monétaire et certificats de dépôt (1)	1 500 000	500 000
Comptes courants bancaires (2)	12 418 152	19 421 416
Trésorerie propre à la société	13 918 152	19 921 416
Comptes courant liste de mariage (3)	1 667 519	
Comptes courant liste de naissance (4)	139 923	155 278
Trésorerie gérée pour le compte de la clientèle	1 807 442	155 278
Total	15 725 594	20 076 694

(1) Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique. Il n'y a pas de Sicav au 31 décembre 2016. Au cours de l'exercice 2012 un contrat de mise à disposition de liquidité a été conclu avec la filiale OCITO afin d'optimiser la gestion de la trésorerie du groupe. Cette mise à disposition de trésorerie est rémunérée par un taux d'intérêt de 0,3%. Le montant des intérêts courus à fin 2016 s'élève à 25 215 € (dont 20 342 € courus au titre de 2015)

(2) Au 31/12/2016, les fonds comprennent la trésorerie affectée au contrat d'intermédiation avec Gilbert Dupont

(3) Les fonds reçus et versés dans le cadre des listes de mariage ne transitent plus par des comptes bancaires ouverts au nom de 1000Mercis mais par un établissement de paiement, ils ne figurent plus au bilan de 1000Mercis au 31 décembre 2016.

(4) Les dons perçus sur les listes de naissance sont gérés par la société pour le compte de sa clientèle. Ils sont déposés sur un compte bancaire distinct auquel la société dispose de moyens de paiements limités à la seule faculté d'opérer des virements entre comptes.

4. Charges constatées d'avance

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Divers (contrats d'entretien, assurances, cotisations, etc...)	509 232	663 897
Total	509 232	663 897

Il s'agit de charges courantes d'exploitation à échéance de moins d'un an.

5. Capitaux propres

Variation des capitaux propres au 31.12.2016

	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Autres	Report à nouveau et réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Apports initial en capital	21 000	42 000					42 000
Augmentations de capital	3 429 210	303 021	5 573 905				5 876 926
Réduction de capital	- 365 600	- 36 560			- 9 103 440		- 9 140 000
Emission de bons de souscriptions							-
Attributions actions gratuites	34 434	3 443	3		- 3 443		3
Accumulations des résultats antérieurs jusqu'au 31.12.13 (1)					47 007 587		47 007 587
Amortissements dérogatoires				115 689			115 689
Subvention d'investissement (2)				631 210			631 210
QP de subvention virée au résultat (2)				- 299 667			- 299 667
Résultat de l'exercice clos le 31.12.15						4 160 363	4 160 363
Au 31.12.2015	3 119 044	311 904	5 573 908	447 232	37 900 704	4 160 363	48 394 111
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.15					4 160 363	- 4 160 363	-
Attributions d'actions gratuites							-
Résultat de l'exercice clos le 31.12.16						4 896 189	4 896 189
Amortissements dérogatoires				- 115 689			- 115 689
QP de subvention virée au résultat (2)				- 331 543			- 331 543
Distribution de dividendes					- 921 255		- 921 255
Au 31.12.2016	3 119 044	311 904	5 573 908	-	41 139 812	4 896 189	51 921 813

(1) La réserve légale s'élève à 34 621 €.

Au cours de l'exercice 2013, une convention de soutien en faveur d'actions de recherche et de développement a été conclue. En contrepartie des actions de recherche et de développement menées, une subvention en faveur de la recherche d'un montant global plafonné à 631 210 € sur une période de 3 années, soumis à un remboursement conditionnel a été accordée à 1000Mercis. Le déblocage des sommes est soumis à des clauses de réalisations techniques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la somme de 331 543 € a été portée au résultat pour solde. Dans le cadre de ce projet la société a également bénéficié d'une avance remboursable pour un montant de 317 220 €. Cette avance est comptabilisée en dettes fiscales.

Instruments dilutifs

Plans d'attribution gratuite d'actions

Les plans A et B ont été entièrement soldés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le plan C a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le plan E a été entièrement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le plan D a été partiellement soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 : 200 actions ont été annulées en 2014.

Le plan F a été soldé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2015 a, dans sa première résolution, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer gratuitement des actions de la Société existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital social.

Le conseil d'administration réuni le 14 juin 2016, a arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

Plan « Impact Player »

- date d'attribution : 1^{er} juillet 2016, 1^{er} janvier 2017 ou 1^{er} juillet 2017 ;
- période d'acquisition : deux (2) ans à compter de la date d'attribution ;
- période de conservation : non applicable ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et condition de performance pour l'attribution supplémentaire d'actions basée sur la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CSRQ** ») ;
- nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 20.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

Plan Special Impact Player

- date d'attribution : 1^{er} juillet 2016 ;
- périodes d'acquisition : deux (2) ans à compter de la date d'attribution pour un tiers de l'Attribution de Base et trois (3) ans à compter de la date d'attribution pour les Autres Actions Attribuées Définitivement ;
- période de conservation : non applicable ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (i) financières basées sur le chiffre d'affaires 2018 et l'EBITDA 2018 et (ii) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice CSRQ ;
- nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 150.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

	Plan "Impact Player"	Plan "Special Impact Player"	TOTAL
Solde au 31.12.2015	-	-	-
Attribution	5 960	76 050	82 010
Exercice	-	-	-
Annulation	640	6 800	7 440
Solde au 31.12.2016	5 320	69 250	74 570

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

	Plan 1	Plan 2	Plan Alpha	Plan Bêta	Total
Solde au 31.12.2015	63 600	64 200	17 710	62 200	207 710
Attribution	-	-	-	-	-
Exercice	-	-	-	-	-
Annulation (non exercée)	- 6 050	- 64 200	- 1 300	- 62 200	- 133 750
Solde au 31.12.2016	57 550	-	16 410	-	73 960

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2013 de la société 1000Mercis a, dans sa dix-septième résolution, conféré sa compétence au conseil d'administration en vue d'émettre gratuitement, en une ou plusieurs tranches distinctes, un nombre maximum de 140.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés.

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 juin 2013 aux fins d'arrêter le présent plan d'attribution de BSPCE conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée.

Nombre maximal de BSPCE : 140.000 BSPCE répartis en deux tranches (BSPCE 1 et BSPCE 2)

Période de conservation :

- De 63 600 BSPCE 1 : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- De 64 200 BSPCE 2 : quatre (4) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- période d'exercice : trois (3) ans à compter de l'expiration de la période de conservation ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performance ;
- nombre de BSPCE maximal pouvant être attribuées : 140.000 BSPCE, donnant droit à la souscription de 140.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
- Prix d'exercice : 43 €

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 de la société 1000Mercis a, dans sa onzième résolution, conféré sa compétence au conseil d'administration en vue d'émettre gratuitement, en une ou plusieurs tranches distinctes, un nombre maximum de 80.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE 2014 ») au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société soumis au régime fiscal des salariés.

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 juillet 2014 aux fins de faire usage de cette délégation de compétence, arrêter le présent plan d'attribution de BSPCE conformément à la délégation de compétence qui lui a été conférée.

Nombre maximal de BSPCE : 80.000 BSPCE répartis en deux tranches (BSPCE Alpha et BSPCE Beta)

Période de conservation :

- De 17 710 BSPCE Alpha : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- De 62 200 BSPCE Beta : trois (3) ans à compter de la date d'attribution par le conseil d'administration ;
- période d'exercice : trois (3) ans à compter de l'expiration de la période de conservation ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performance ;
- nombre de BSPCE maximal pouvant être attribuées : 80.000 BSPCE, donnant droit à la souscription de 80.000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
- Prix d'exercice : 47 €

6. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risque de perte de change a été constatée à la clôture de l'exercice pour un montant de 1 684 € contre 1 464 € à la clôture de l'exercice précédent.

Cette provision couvre le risque concernant le taux de change lié aux créances et aux dettes figurant en devises étrangères dans les comptes à la clôture.

7. Dettes

7.1. Dettes financières

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Dépôts reçus	5 200	-
Concours bancaires	21 241	2 521
Dettes financières intragroupe	450 562	6 418 798
Total	477 003	6 421 319

Au cours de l'exercice 2016 la filiale OCITO a mis à disposition de 1000Mercis des liquidités dans le cadre de la gestion de la trésorerie du groupe pour un montant de 6 000 000 €. Au 31 décembre 2016 le montant des intérêts acquis au titre de l'exercice qui s'élève à 4 872 €, et ceux acquis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élèvent à 20 342 €.

7.2. Autres dettes

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Avoirs à établir	330 184	646 373
Listes de mariages et naissances	1 830 814	166 259
Autres	10 712	28 562
Total	2 171 710	841 195

Les autres dettes comprennent les sommes dues aux bénéficiaires au titre des dons effectués sur les listes de naissance.

Les avoirs à établir correspondent principalement à des remises de fin d'année à verser à la clientèle.

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an à hauteur de 841 195 €.

7.3. Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Fournisseurs et comptes rattachés	3 910 585	4 618 265
Fournisseurs factures non parvenues	2 372 773	2 277 125
Total	6 283 358	6 895 389

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

7.4. Dettes fiscales et sociales

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Personnel	38 592	68 757
Organismes sociaux	713 930	643 478
Dettes fiscales	2 650 635	3 307 345
Charges à payer	1 597 922	1 925 380
Etat avance remboursable	317 220	317 220
Total	5 318 299	6 262 180

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance de moins d'un an.

8. Produits constatés d'avance

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Produits constatés d'avance	2 331 062	3 269 903
Total	2 331 062	3 269 903

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation.

B - Compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

	Au 31.12.2015	%	Au 31.12.2016	%
Publicité interactive	11 749 102	34%	15 338 011	39%
Marketing interactif	20 523 612	59%	21 248 702	55%
Mobile	2 108 039	6%	2 012 978	5%
Divers	266 230	1%	270 862	1%
Total	34 646 983	100%	38 870 553	100%

2. Charges externes

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Charges facturées par les partenaires	1 915 201	1 645 614
Autres achats et charges externes	13 414 413	16 281 293
Total	15 329 614	17 926 907

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux dépenses avec affiliations et aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société (programme Email Attitude).

3. Charges de personnel

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Salaires	8 776 568	9 804 449
Charges sociales	4 020 152	4 467 736
Total	12 796 720	14 272 185

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 292 977 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le produit constaté sur l'exercice précédent pour un montant de 308 034 € a été utilisé au financement du besoin en fonds de roulement.

4. Rémunération des dirigeants

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	241 500	270 000
Total	241 500	270 000

5. Résultat financier

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Dotations / reprises provision pour dépréciations financières	10 405	111
Plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement	125 925	54 889
Charge nette d'intérêts et différences de change	- 85 801	- 25 662
Produits des participations		33 482
Total	50 529	62 820

6. Résultat exceptionnel

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Quote-part subvention virée au résultat	110 304	331 543
Résultat/cession actif	2 496	3 500
Diverses régularisations	- 153 630	626
Résultat/rachat actions propres	- 53 158	- 6 442
Amortissements dérogatoires	-	115 689
Total	- 93 988	444 916

7. Impôt sur les sociétés

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Impôts sur les sociétés	1 270 082	1 688 635
Crédit d'impôt recherche	- 596 336	- 608 626
Crédit d'impôt mécénat	-	14 760
Total	673 746	1 065 249

8. Résultat net par action

Nombre d'actions et éléments dilutifs

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Nombre d'actions composant le capital social	3 119 044	3 119 044
Plan d'attribution d'actions gratuites	74 570	74 570
BSPCE	207 710	73 960
Nombre d'actions en dilué	3 326 754	3 267 574

Résultat net comptable par action

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Résultat net	4 160 363	4 896 189
Nombre d'actions	3 119 044	3 119 044
Résultat net par action	1,33	1,57

Résultat net comptable par action

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Résultat net	4 160 363	4 896 189
Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs	3 326 754	3 267 574
Résultat net par action	1,25	1,50

IV. Autres informations

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016
Créances clients	1 559 463	2 726 468
Dettes fournisseurs	1 821 570	1 612 319
Titres de participations	28 838 806	28 840 306
Autres créances	835 592	1 464 036
Charges constatées d'avance	23 512	263 406
Dettes financières	450 562	6 418 798
Autres dettes	-	244 713
Charges et (produits) financiers	20 343	4 872

A. Parties liées

Il n'existe pas de transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales du marché.

B. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 100 000 euros HT sur l'exercice 2016.

C. Effectif

L'effectif moyen de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 244 salariés dont 185 cadres contre 234 salariés (dont 187 cadres) au 31 décembre 2015.

D. Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente ou différée significative au 31 décembre 2016.

E. Engagement hors bilan

Engagement de garantie assorti de sûretés réelles

En juillet 2014, 1000mercis a créé la SCI Châteaudun pour l'acquisition de l'immeuble où sont domiciliés les sièges sociaux de 1000mercis et de ses filiales françaises, sis 28 rue de Châteaudun 75009 Paris, dont elle détient 100 % capital social.

1000mercis a nanti les titres détenus dans la SCI Châteaudun et figurant à l'actif pour un montant de 15 005 000 € en garantie du remboursement de l'emprunt contracté par cette dernière, qui s'élève à 21 904 627 € au 31 décembre 2016.

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197, PCG Art.531-2/9, Art.832-13)

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2016. La convention collective des bureaux d'études techniques et ingénieurs conseils dont dépend la société ne prévoit pas d'indemnisation des départs à la retraite avant cinq ans d'ancienneté. L'engagement de 1000mercis au titre des indemnités de fin de carrière a été estimé à 355 744 € au 31 décembre 2016.

Le taux d'actualisation retenu est le taux IBOXX Corporates AA au 31 décembre 2016, soit 1.31 %.

Compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes annuels.

F. Tableau des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos
Filiales détenues à + de 50 %					
SAS OCITO 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	68 175	18 316 881	100%	17 591 095	2 464 993
SAS MATIRO 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	17 500	418 012	100%	2 305 092	244 077
SCI CHATEAUDUN 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	15 005 000	-1 123 491	100%	2 223 091	-486 271
1000mercis LTD 7 Portland Place Londres (Royaume-Uni)	1 173	1 463 419	100%	1 384 334	144 603
1000mercis INC 33 West 19th street 4th floor New York (USA)	1 565	-513 758	100%	958 832	-667 345
Numberly DMCC Almas Tower, Jumeirah Lakes Towers Sheikh Zahed Road Dubaï (Emirats Arabes)	10 717	738 749	100%	1 203 280	397 756
Participations détenues entre 10% et 50 %					
Albatros Global Solutions Ltd 5/F, B2B Centre, 35 Connaught Rd Sheung Wan (Hong-Kong)	1 805 459	2 273 399	20%	13 931 670	664 846

Renseignements globaux sur chaque filiale et participation	filiales françaises	filiales étrangères	participations françaises	participations étrangères
Valeur comptable des titres détenues brute	24 325 350	14 956		4 500 000
nette	24 325 350	14 956		4 500 000
Prêts et avances	158 156	811 302		
Dettes financières	6 025 215	393 583		
Cautions et avals donnés	15 004 990			
Dividendes encaissés				33 482

G. Tableau des flux de trésorerie

en K€	Exercice 2015	Exercice 2016
Résultat net	4 160	4 896
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	0	0
Amortissements et provisions	693	417
Subventions virées à résultat	-110	-331
Capacité d'autofinancement	4 743	4 982
Variation de trésorerie liée à l'impôt sur les sociétés	59	846
Dettes fiscales et sociales	-703	944
Dettes fournisseurs	-1 398	612
Autres dettes (1)	-12	307
Produits constatés d'avance	-100	939
Autres créances	136	-569
Créances clients	-1 149	-642
Charges constatés d'avance	545	-155
Décalages de trésorerie d'exploitation hors d'impôts sur les sociétés	-2 680	1 437
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 122	7 264
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-279	-1 209
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-166	-670
Produits cessions immobilisations corporelles	3	3
Variation des immobilisations financières (dont actions propres)	-660	-4 408
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	-1 103	-6 284
Subventions d'investissement		
Dettes financières	-5 243	5 944
Dividendes versés	-934	-921
Trésorerie résultant des opérations de financement	-6 177	5 023
Variation de trésorerie propre	-5 157	6 003
Variation du compte bancaire Liste de naissance	55	15
Variation du compte bancaire Liste de mariage	1 094	

(1) Hors comptes listes de mariage et de naissance

RAPPORT DE GESTION
(incluant le rapport de gestion du Groupe)
établi par le conseil d'administration
et présenté à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 8 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société 1000mercis (la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec les sociétés Ocito, 1000mercis Ltd, 1000mercis Inc, Matiro, SCI Châteaudun, la participation dans le groupe Albatross et Numberly DMCC (le « **Groupe** ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 et clos le 31 décembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de la Société dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

1. *ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE*

1.1 **Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 38,871 M€ contre 34,647 M€ au titre de l'exercice précédent. Le Groupe 1000mercis a réalisé un chiffre d'affaires de 56,162 M€ contre 52,661 M€ au titre de l'exercice précédent.

L'activité du Groupe est répartie en trois secteurs principaux d'activité :

- La publicité interactive (a) ;
- Le marketing interactif (b) ;
- Le marketing mobile (c) ;

En outre, en 2016 l'activité des listes de mariage et de naissance a continué à se développer (d).

a) *La publicité interactive*

La publicité interactive a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de conquête de nouveaux clients et permet de mettre à la disposition desdits annonceurs une audience largement qualifiée et ciblée à laquelle ils peuvent diffuser leur message publicitaire. Le segment comprend notamment la location de données dans le cadre du programme email Attitude, les offres de retargeting de conquête par email et les activités de trading en RTB (Real-Time Bidding »).

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétarisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis ainsi que des activités de trading en RTB.

Au titre de l'année 2016, la publicité interactive représentait 29 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 26 % en 2015.

b) *Le marketing interactif*

Le marketing interactif a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de fidélisation clients et d'exploitation de leurs bases clients et prospects. Le marketing interactif permet de développer et de valoriser les bases de données historisées des annonceurs afin de maximiser le chiffre d'affaires généré. Cette activité consiste dans la collecte, le traitement et l'exploitation de données pour le compte de tiers.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de la réalisation de la prestation.

Au titre de l'année 2016, le marketing interactif représentait 40 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 41 % en 2015.

c) *Le marketing mobile*

Présent sur les segments clés du marketing Mobile (Internet Mobile, applications iPhone/iPad/Android, campagnes SMS, CRM Mobile), le Groupe a su tirer parti de la croissance des investissements sur un média pleinement adopté par les consommateurs et de plus en plus efficace pour les annonceurs.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de l'envoi des SMS et MMS, ou de la réalisation de la prestation, ou d'abonnement de frais de mises en place des campagnes publicitaires.

Au titre de l'année 2016, le marketing mobile représentait 31 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 33 % 2015.

d) *Listes de mariage et de naissance*

La Société exploite un site internet destiné à gérer les listes de mariage et de cadeaux. A ce titre elle reçoit les fonds des donateurs, les affecte par liste et gère l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires des dons. Ces fonds n'appartiennent pas à la Société. Les fonds reçus en attente d'utilisation sont déposés sur un compte courant isolé auprès du prestataire de services Lemon Way. Ce prestataire dispose d'un « service de paiement » composé d'une infrastructure hébergée et sécurisée de gestion de comptes de paiements, sur lequel la Société ne dispose pas de moyens de paiement. Les sommes dues aux bénéficiaires des listes sont comptabilisées en autres dettes.

Depuis l'année 2015 cette activité a connu un développement commercial important, qui a perduré en 2016.

Il en ressort que les fonds déposés par les donateurs et n'appartenant pas à la Société s'élèvent à 3.342.742 € au 31 décembre 2016 contre 1.807.441 € au 31 décembre 2015.

1.2 Évènements importants survenus lors de l'exercice et depuis la clôture de l'exercice

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions approuvé lors du conseil d'administration du 14 juin 2016 sur délégation de l'assemblée générale, la Société a acquis 124.723 actions après le 31 décembre 2016 correspondant à 4% de son capital social. La Société détenait 8,2 % du capital et auto-détenait 255.388 actions en date du 28 février 2017.

1.3 Progrès réalisés/difficultés rencontrées

1000mercis a poursuivi en 2016 ses investissements technologiques et humains.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La stratégie du Groupe s'articule autour de deux piliers stratégiques : l'innovation et l'international.

1.5 Activité en matière de recherche et de développement

La Société a consacré 2.028.753 € au titre des dépenses de recherche et développement sur l'exercice. Sur l'exercice clos précédent, la société avait consacré 1.987.786 € au titre des dépenses de recherche et développement.

1.6 Activité des filiales

a) *Ocito*

La Société détient 100 % du capital de la société Ocito, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun – 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 144 663.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Ocito a réalisé un chiffre d'affaires de 17.591.095 €.

b) *1000mercis Ltd*

La Société détient 100 % du capital de la société 1000mercis Ltd, société anonyme de droit anglais dont le siège social est situé 7, Portland Place à Londres (Royaume Uni).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 1000mercis Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 1.384.334 €.

c) *1000mercis Inc.*

La Société détient 100 % du capital de la société 1000mercis Inc, société de droit américain dont le siège social est situé 33 West 19th St - 4th Floor - New York NY 10011 (Etats-Unis).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 1000mercis Inc a réalisé un chiffre d'affaires de 958.832 €.

d) *Matiro*

La Société détient 100 % du capital de la société Matiro, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun – 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 521 194 266.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Matiro a réalisé un chiffre d'affaires de 2.305.092 €.

e) *SCI Châteaudun*

La Société détient 100 % du capital de la société SCI Châteaudun, société civile immobilière dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun – 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 803 373 422. La SCI Châteaudun est fiscalement transparente et son résultat fiscal est donc intégré dans le résultat fiscal de 1000mercis.

f) *Numberly DMCC*

La Société détient 100% du capital de la société Numberly DMCC, société soumise au droit des Emirats Arabes Unis dont le siège social est situé Almas Tower, Jumeirah Lakes Towers - Sheikh Zahed Road Dubaï (Emirats Arabes Unis).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Numberly DMCC a réalisé un chiffre d'affaires de 1.203.280 €.

g) *Albatross Global Solutions Ltd*

La Société détient 20% du capital de la société Albatross Global solutions Ltd, société soumise au droit chinois dont le siège social est situé 5/F, B2B Centre, 35 Connaught Road West Sheung Wan (Hong Kong).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Albatross Global solutions Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 13.931.670 €.

1.7 Prise ou cession de participations

La Société a pris en 2016 une participation dans la société Fantaleague. Elle détient 5 % du capital social de la société Fantaleague inscrit en titres de participation pour un montant de 1.500 €.

1.8 Opérations sur titres des mandataires sociaux

Madame Yseulys Costes, Président directeur général a procédé à la cession de 30.000 titres 1000mercis au cours de l'exercice.

Monsieur Thibaut Munier, Directeur général délégué, a procédé à la cession de 30.000 titres 1000mercis au cours de l'exercice.

1.9 Risques et incertitudes – risques de marché

Aucun risque ou incertitude particulier n'est à signaler.

2. RESULTAT - AFFECTATION

2.1 Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 38,871 M€ contre 34,647 M€ pour l'exercice précédent.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de 56,162 M€ contre 52,661 M€ pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de la Société pour l'exercice ont atteint au total 34,963 M€ contre 30,215 M€ pour l'exercice précédent.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2016 des charges d'exploitation de 49,784 M€ contre 44,816 M€ pour l'exercice précédent.

Charges de personnel

Le montant des traitements et salaires et charges sociales versés par la Société s'élève à 14,652 M€ contre 12,867 M€ pour l'exercice précédent.

Au niveau du Groupe, le montant des charges de personnel versées s'élève à 17,991 M€ contre 15,233 M€ pour l'exercice précédent.

L'effectif moyen salarié de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 244 personnes (dont 185 cadres), contre 234 personnes (dont 187 cadres) au 31 décembre 2015.

L'effectif moyen salarié du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 301 personnes (dont 239 cadres), contre 272 personnes (dont 222 cadres) au 31 décembre 2015.

Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de la Société ressort pour l'exercice à 5,453 M€ contre 4,878 M€ pour l'exercice précédent.

Au niveau du Groupe, le résultat d'exploitation s'élève à 9,492 M€ au 31 décembre 2016 contre 9,506 M€ pour l'exercice précédent.

Le bénéfice

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 63 K€, s'établit à 5,516 M€ contre 4,928 M€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 445 K€,
- d'un impôt sur les bénéfices de 1,065 M€,

l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 4,896 M€ contre 4,160 M€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 6,108 M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 contre 5,586 M€ pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4,896 M€.

Par ailleurs, nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 6,108 M€.

2.2 Situation d'endettement de la Société et du Groupe

La trésorerie active de la société est passée de 15,726 M€ au 31 décembre 2015 à 20,077 M€ au 31 décembre 2016.

Les dettes financières (compte courants intragroupe) sont passées de 456 K€ au 31 décembre 2015 à 6.419 K€ au 31 décembre 2016.

La trésorerie active du groupe est passée de 35,833 M€ au 31 décembre 2015 à 37,198 M€ au 31 décembre 2016.

Les dettes financières sont passées de 23.633 K€ au 31 décembre 2015 à 22.230 K€ au 31 décembre 2016.

2.3 Délais de paiement des fournisseurs

Nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société désormais requises par l'article L. 441-6-1 du Code de commerce.

Le solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs se décompose à la clôture des deux derniers exercices clos ainsi qu'il suit :

		- de 30 jours	30 à 60 jours	+ de 60 jours	Total
Exercice clos le 31 décembre 2015	Dettes échues	316 925 €	130 293 €	921 689 €	1 368 907 €
	Dettes à échoir	1 908 375 €	633 302 €	-	2 541 677 €
Total I		2 225 299 €	763 596 €	921 689 €	3 910 585 €
Exercice clos le 31 décembre 2016	Dettes échues	189.296€	60.016 €	302.124 €	551.436 €
	Dettes à échoir	3.127.997 €	938.831 €	-	4.066.828 €
Total II		3.317.293 €	998.847 €	302.124 €	4 618 265 €

Conformément à la loi, les Commissaires aux Comptes de la Société vous présenteront, dans leur rapport à l'assemblée générale, leurs observations sur la sincérité et la concordance des informations mentionnées ci-avant avec les comptes annuels.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	4.896.189 euros
Dotation à la réserve légale	0 euro
Bénéfice distribuable (y compris report à nouveau antérieur)	46.001.380 euros
Dividende de 0,3 € par action*	857.596,80 euros
Affectation au compte de report à nouveau	4.038.592,20 euros
Le compte « report à nouveau » s'élèverait ainsi, après affectation du résultat, à 45.143.783,20 euros	

(*) sur la base de 2.858.656 actions qui composent le capital à la date de publication des résolutions et qui ne sont pas auto-détenues par la Société.

Sous réserve de l'accord de l'assemblée générale, le conseil d'administration prélèvera, le cas échéant, sur le compte « report à nouveau » les sommes nécessaires pour payer le dividende fixé ci-dessus aux actions provenant de l'attribution d'actions gratuites qui serait effectuée avant la date de mise en paiement du dividende.

2.5 Dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'un dividende d'un montant de 0,3 euro par action, soit une somme globale d'un montant de 935.713,20 euros a été distribué à l'occasion de l'approbation des comptes de l'exercice précédent, qu'un dividende d'un montant de 935.713,20 euros, soit 0,3 euro par action pour 3.119.044 actions, a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, et qu'un dividende d'un montant de 935.713,20 euros, soit 0,3 euro par action pour 3.119.044 actions, a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2.6 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous rappelons que les comptes ne présentent pas de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement correspondant à l'article 39-4 du CGI.

2.7 Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

3. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et qu'aucune convention entrant dans ce cadre ne s'est poursuivie.

4. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

4.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom	Mandat
Yseulys Costes	Administrateur de Kering SA
	Membre du Conseil de Surveillance d'Occitane
	Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi*
	Membre du Conseil d'administration de Seb SA
Thibaut Munier	N/A
Cécile Moulard	Gérante de « SIXIEME CONTINENT »
	Membre du Conseil d'administration de Solocal Group
	Membre du Conseil d'administration de Holding Incubatrice Internet
	Membre du Conseil de surveillance de Foncière INEA
	Membre du Conseil d'administration d'AXA France IARD
	Membre du Conseil d'administration d'AXA France Vie
Dominique Roux	Président de Bolloré Télécom

* Conformément au communiqué de presse de Vivendi du 7 mars 2017, Madame Yseulys Costes a indiqué ne pas souhaiter le renouvellement de son mandat.

4.2 Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social :

Madame Yseulys COSTES : rémunération de 105.000 euros brut.

Monsieur Thibaut MUNIER : rémunération de 105.000 euros brut.

En outre, le Conseil d'administration a accordé à chacun d'entre eux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, un complément de rémunération fixé à un montant brut de 30.000 euros.

Madame Cécile MOULARD n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice, hors jetons de présence.

Monsieur Dominique ROUX n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice, hors jetons de présence.

4.3 Examen des mandats des administrateurs

Les mandats de Monsieur Thibaut MUNIER, Madame Cécile MOULARD, ainsi que celui d'Yseulys COSTES, en qualité d'administrateurs, viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le mandat de Monsieur Dominique ROUX, en qualité d'administrateur, viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les actionnaires devront par conséquent statuer sur le remplacement ou sur le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Dominique ROUX.

4.4 Examen des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de la société Bellot Mullenbach & Associés et de Monsieur Jean-Luc Loir, respectivement en qualités de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, viendront à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les mandats de la société Fiduciaire Saint Honoré et de Madame Brigitte Nehlig, respectivement en qualités de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, viendront à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les actionnaires devront par conséquent statuer sur le remplacement ou sur le renouvellement du mandat de la société Fiduciaire Saint Honoré. Conformément à l'article L. 823-1 du Code de commerce modifié suite à l'entrée en vigueur de la loi Sapin II, le renouvellement du commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire, en conséquence, la Société ne souhaite pas renouveler le mandat de Madame Brigitte Nehlig.

5. CAPITAL SOCIAL

5.1 **Identité des titulaires de participations significatives et modifications intervenues en cours d'exercice**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en applications des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

a) plus des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

b) plus des dix-huit vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

c) plus des deux tiers du capital ou des droits de vote :

Néant

d) plus de la moitié du capital ou des droits de vote :

Néant

e) plus du tiers du capital ou des droits de vote :

Néant

f) plus du quart du capital ou des droits de vote :

Madame Yseulys Costes

Monsieur Thibaut Munier

g) plus du cinquième du capital ou des droits de vote :

Néant

h) Plus des trois vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

i) plus du dixième du capital ou des droits de vote :

Société Amiral gestion, 9 avenue Percier – 75008 Paris

j) plus du vingtième du capital ou des droits de vote :

FCP Stock Picking France

5.2 **Participation des salariés au capital**

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, qu'au dernier jour de l'exercice clos, le personnel de la société (autres que les mandataires sociaux) possérait 50.095 actions de la société, soit une participation de 1,6 % dans le capital de la société.

5.3 Répartition du capital

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital de la Société au 31 décembre 2016 :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Fondateurs	1.281.221	41,08%	60,02%
Public	1.707.158	54,73%	39,98%
Autocontrôle	130.665	4,19	0,00
Total	3.119.044	100 %	100 %

6. ACHAT D'ACTIONS PROPRES EN VUE DE LES ATTRIBUER AUX SALARIES

Conformément à l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune action n'a été achetée ou vendue au cours de l'exercice dans le cadre d'une attribution aux salariés par application de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

7. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce, vous serez informés, dans un rapport complémentaire, des opérations réalisées au titre des délégations financières.

8. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS D'ACTIONS GRATUITES

Dans le cadre du plan Special Impact Player et du plan Impact Player adoptés par le conseil lors de sa réunion du 14 juin 2016 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire le 16 novembre 2015, sur les 82.010 actions ayant été attribuées gratuitement, 7.440 actions ont été annulées. Ainsi en date du 31 décembre 2016, le nombre d'actions attribuées restant dans le cadre du plan Impact Player s'élève à 5320 et à 69.250 dans le cadre du plan Special Impact Player.

	Plan « Impact Player »	Plan « Special Impact Player »	TOTAL
Solde au 31.12.2015	-	-	-
Attribution	5 920	73 050	78 970
Exercice	-	-	-
Annulation	- 640	- 6 800	- 7 440
Solde au 31.12.2016	5 280	66 250	71 530

9. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

L'assemblée générale n'a pas autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société.

10. OPERATIONS REALISEES EN VUE DE REGULARISER DES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

11. OPERATIONS DE RACHAT D'ACTIONS

Depuis le 15 janvier 2013, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat d'intermédiation concernant un programme de rachat d'actions. Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 2015, avec une somme de 600.000 euros, en espèces, affectée au compte de liquidité.

La mise en œuvre d'un contrat de rachat de ses actions dans la limite de 10% de son capital, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce. L'AMF ayant été dûment informé du programme de rachat, dans les formes prescrites par le règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003.

Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois en 2015, avec une somme de 600.000 euros, en espèces, affectée au compte de liquidité.

Au 31 décembre 2016, le solde disponible du compte de liquidité s'élève à 2.647.030 contre 321.077 au 31 décembre 2015. Le montant du compte de liquidité figure dans les disponibilités au 31 décembre 2016.

A ce titre, la Société a procédé à des achats d'actions propres pour 278.255 € au cours de l'exercice 2015, et à des achats pour 4.662.857 € au cours de l'exercice 2016.

Depuis la mise en œuvre du contrat de rachat, aucune sortie d'action n'a été constatée.

Au 31 décembre 2016, la Société possède 130.665 actions propres pour une valeur de 4.941.111 €. La valorisation de ces actions faites au cours moyen au 31 décembre 2016 s'élève à 5.661.714 €.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Chiffres en euros)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
--	------------	------------	------------	------------	------------

CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	311 389	311 610	311 904	311 904	311 904
Nbre des actions ordinaires existantes	3 113 894	3 116 104	3 119 044	3 119 044	3 119 044
Nbre des actions à dividende prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription	5 370	66 830	81 310	72 410	148 530

OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	24 505 983	27 220 548	30 711 985	34 646 983	38 870 553
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8 316 056	7 743 207	6 770 397	6 031 582	7 288 989
Impôts sur les bénéfices	1 964 154	1 600 998	1 115 141	673 746	1 065 249
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 724 058	4 555 600	4 747 694	4 160 363	4 896 189
Résultat distribué	934 831	935 713,20	935 713,20	935 713,20	896 513,70

RESULTAT PAR ACTION					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	2,7	2,1	2,3	1,93	2,34
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,84	1,46	1,52	1,33	1,57
Dividende distribué à chaque action	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	170	184	208	234	244
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 953 008	6 922 442	8 005 351	8 776 568	9 804 449
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 681 581	3 150 641	3 568 041	4 020 152	4 467 736

ANNEXE 2

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS FINANCIERES EN COURS DE VALIDITE

OBJET	Assemblée générale	Durée	Plafond	Base légale	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 16 juin 2015 (8 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises: 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L.228-91, L.228-92 et L.228-93 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres au public des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 16 juin 2015 (9 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises : 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L.228-91, L.228-92 et L. 228-93 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres visées au II de l'article L.411-2 du CMF, des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 16 juin 2015 (10 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises : 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L.228-91 et suivants du Code de commerce et L.411-2 du Code monétaire et financier	
Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titre à émettre dans la limite de 15% de l'émission	Assemblée générale du 16 juin 2015 (11 ^{ème} résolution)	26 mois	15 % de l'émission initiale	Articles L. 225-135-1 et R. 225-118 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	Assemblée générale du 16 juin 2015 (13 ^{ème} résolution)	26 mois	Montant nominal de l'ensemble des titres de créances émis : 40.000.000 €	Articles L. 225-129-2 et suivants, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport	Assemblée générale du 16 juin 2015 (14 ^{ème} résolution)	26 mois	100.000 €	Articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce	
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	Assemblée générale du 16 novembre 2015 (1 ^{ère} résolution)	38 mois	10 % du capital	Articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce	

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions	Assemblée générale du 14 juin 2016 (6 ^{ème} résolution)	12 mois	10 % du capital	Article L. 225-209 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie de rachat et d'annulation d'actions	Assemblée générale du 14 juin 2016 (7 ^{ème} résolution)	12 mois	Montant nominal maximum de la réduction de capital : 50.000 euros	Article L. 225-207 du Code de commerce	

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris

S.A.S au capital de 1 200 000 €
Membre de la compagnie régionale de Paris

Fiduciaire Saint-Honoré
230, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

S.A.R.L au capital de 38 112 €
Membre de la compagnie régionale de Paris

1000mercis

Société anonyme au capital de 311 904,40 €
28, rue de Châteaudun
75009 Paris

=====

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

=====

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société 1000mercis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.1 « Principes et méthodes de consolidation – Ecarts d'acquisition » et 4.1.1 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe exposent les modalités de détermination et d'amortissement des écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier les données utilisées ainsi que les calculs.

La note 1.5 « Principes et méthodes de consolidation – Reconnaissance du chiffre d'affaires » expose les règles relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires par activité. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous nous sommes assurés du caractère approprié des méthodes visées ci-dessus et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

BM&A

Fiduciaire Saint-Honoré

Eric Blache

Nadine Galataud

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Paris

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris

S.A.S au capital de 1 200 000 €
Membre de la compagnie régionale de Paris

Fiduciaire Saint-Honoré
230, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

S.A.R.L au capital de 38 112 €
Membre de la compagnie régionale de Paris

1000mercis

Société anonyme au capital de 311 904,40 €
28, rue de Châteaudun
75009 Paris

=====

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

=====

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 1000mercis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note I.A.3 « Principes et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à la comptabilisation et l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de leur caractère approprié et de leur correcte application.

La note I.E « Principes et méthodes comptables - Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires par activité. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des méthodes visées ci-dessus et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

BM&A

Fiduciaire Saint-Honoré

Eric Blache

Nadine Galataud

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Paris

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris

S.A.S au capital de 1 200 000 €
Membre de la compagnie régionale de Paris

Fiduciaire Saint-Honoré
230, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

S.A.R.L au capital de 38 112 €
Membre de la compagnie régionale de Paris

1000mercis

Société anonyme au capital de 311 904,40 €
28, rue de Châteaudun
75009 Paris

=====

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

=====

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

BM&A

Fiduciaire Saint-Honoré

Eric Blache

Nadine Galataud

Commissaires aux comptes
Membres de la compagnie régionale de Paris